



0770927P
11, rue Victor Hugo
77300 FONTAINEBLEAU

CHARTRE : « LA FRAUDE AUX EVALUATIONS »

L'ensemble de la communauté scolaire réproouve la fraude et s'engage à lutter contre elle systématiquement. Celle-ci est en effet totalement incompatible avec ses valeurs et est à l'origine d'une grande inégalité entre les élèves puisqu'elle fausse l'évaluation.

La notion de fraude s'entend ici dans son acception la plus large : elle englobe notamment l'évitement des contrôles et toutes les formes, directes ou indirectes de « tricherie ».

Lors des évaluations, les cartables et portables seront déposés à l'entrée de la salle. Sur la table le seul matériel disponible sera celui autorisé explicitement par le professeur.

Le professeur fera un contrôle aléatoire des copies en début d'épreuve, il exercera lors de l'épreuve une surveillance non statique.

Le surveillant aura la faculté de libérer les élèves ayant composé 80% du temps imparti à l'épreuve après émargement horodaté de la copie au moment de sa remise. Cette mesure ne s'applique qu'aux lycéens et non aux élèves des classes préparatoires (modification CA du 27/11/12).

Tout élève trichant ou contrevenant au dispositif décrit ci-dessus sera expulsé de la salle, remis à la vie scolaire et noté 0. Les fraudes avérées lors de la correction entraîneront une note 0. Ce dispositif n'empêche pas des sanctions plus lourdes en cas de saisine du chef d'établissement ou du conseil de discipline.

Le seul motif accepté comme valable au regard de la réglementation sur les absences aux évaluations sera un motif de santé. Dans ce cas le mot d'absence sera obligatoirement contresigné par les parents même si l'élève est majeur. Ce mot sera présenté à la vie scolaire et au professeur évaluateur. Un rattrapage pourra être organisé dans un délai et des conditions variables afin de réduire le bénéfice attendu des stratégies d'évitement.

Si le nombre d'absences mêmes justifiées représente une part significative du total des coefficients trimestriels, la mention des notes obtenues figurera sur le bulletin avec une appréciation explicative en lieu et place de la moyenne.